

L'UE adopte un plan d'aide d'urgence pour les pêcheurs

BRUXELLES (AFP) - Les pêcheurs européens confrontés à l'envolée des prix du carburant vont pouvoir bénéficier d'un plan d'aide d'un coût total pouvant aller jusqu'à 2 milliards d'euros, à la suite d'un accord conclu mardi soir à Bruxelles, après le récent mouvement de grogne du secteur.



Le ministre de l'agriculture et de la pêche Michel Barnier et la commissaire européenne à l'agriculture Mariann Fischer Boel, le 15 juillet 2008 à Bruxelles (© AFP - John Thys)

Ce programme d'urgence, adopté au cours d'une réunion des ministres de la Pêche selon la présidence de l'UE, va courir sur plusieurs années. Il prévoit à la fois des soutiens d'urgence pour les pêcheurs et des mesures de restructuration à plus long terme pour adapter la profession à la nouvelle donne du pétrole cher.

Il va être financé à hauteur de 1,4 milliard d'euros par des fonds déjà existant dans le budget européen pour la pêche, mais qui pourront être utilisés de manière plus souple, et plus rapidement, par les Etats de l'Union européenne qui en feront la demande.

Le reste, 600 millions d'euros, sera apporté en supplément par la Commission européenne, comme elle s'y était engagée le 8 juillet.

Dans le détail, le programme autorise à verser des "aides d'urgence" aux pêcheurs qui restent temporairement à quai, pendant une période maximale de trois mois, pour couvrir leurs frais d'équipage et leurs coûts fixes. A condition toutefois que cela entre dans le cadre d'un plan de restructuration.

Ce volet va représenter l'essentiel du coût prévu.

Il est aussi prévu de relever les plafonds d'aides publiques autorisées dans le secteur, de 30.000 euros sur trois ans actuellement par entreprise de pêche, à 100.000 euros, comme le demandaient notamment la France et l'Italie.

Bruxelles se montrera plus souple dans l'utilisation par les Etats des fonds européens d'aide à la pêche et élargira le champ des pré-retraites financées avec le soutien de l'UE.

Et la Commission va faciliter les aides visant à équiper les navires de pêche de moteurs plus économes en carburant et veut aider les pêcheurs à obtenir des prix plus élevés pour leurs captures auprès des intermédiaires et distributeurs.

Ce plan a été établi par le Commissaire européen pour la Pêche Joe Borg sous la pression des Etats membres ayant dû faire face aux manifestations de pêcheurs en colère en mai et juin face à la flambée des prix du gazole pour les chalutiers.

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a pesé de tout son poids pour l'imposer à ses services, passant outre les réticences d'un certain nombre de ses collègues commissaires, réticents à dégager de nouvelles subventions, selon des sources européennes.

Il y a été fortement encouragé par la France en particulier, dont les autorités se sont longtemps plaintes de l'inaction de Bruxelles face au désarroi des pêcheurs, frappés de plein fouet par l'augmentation de 240% du prix du gazole pour les chalutiers depuis 2002, à plus de 70 centimes d'euro le litre en moyenne aujourd'hui.

Ce plan n'a pas fait l'unanimité non plus parmi les Etats européens. Tous n'étaient pas d'accord mardi soir et il a fallu passer au vote. Trois des 27 pays de l'UE se sont prononcés contre, l'Autriche, la Suède et le Danemark, et quatre se sont abstenus, selon une source diplomatique.

Le plan a dans le même temps déjà suscité les critiques d'associations écologistes, qui y voient un encouragement financier à la surpêche dans les eaux européennes alors que la priorité devrait être à la réduction de la flotte, trop importante par rapport aux réserves de poissons disponibles.